

Ordre du jour

Réunion du COPIL ONCV

Date : 22 juillet 2020 – 15h00

Lieu : Visioconférence

Membres présents :

- L'Ordre des Géomètres-Experts - OGE (Vincent SAINT-AUBIN, Xavier PRIGENT, Hervé GRÉLARD, Ovidiu SAND) ;
- L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes – OPQU (Isabelle LIÉGEON) ;
- Association Française Interprofessionnelle des Ecologues – AFIE (Blanche GOMEZ, Robin CHALOT) ;
- L'Union Nationale des Aménageurs - UNAM (Nicolas THOUVENIN) ;
- La Fédération des SCoT (Laurence MALDONADO) ;
- Le Conseil National de l'Ordre des Architectes (Régis RIOTON).

Absents excusés :

- Le Barreau de Paris.

Absents :

- La Fédération Française du Paysage ;

Vincent SAINT-AUBIN remercie les membres pour leur présence à cette réunion en visioconférence, compte tenu du contexte sanitaire.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 février 2020

Le compte rendu de la réunion du 26 février est approuvé à l'unanimité.

2. L'impact de la crise sanitaire sur les politiques d'aménagement et d'urbanisme

Vincent SAINT-AUBIN propose un tour de table pour que chaque profession représentée puisse évoquer l'impact de la crise sanitaire sur leur activité.

Nicolas THOUVENIN précise que l'UNAM attend qu'il y ait une relance de l'activité. Entre temps, ils ont publié le *Plan de relance et objectif ZAN – Le nouveau chemin pour l'aménagement des territoires est dévoilé*. Il indique que l'UNAM a pu travailler avec le ministère et que les échanges ont été constructifs. Emmanuelle WARGON saisit le caractère vertueux du métier d'aménageur. L'UNAM attend la nomination des secrétaires d'Etat. Le point mort actuel est perçu comme assez inconfortable.

Il affirme que la rentrée s'annonce compliquée et qu'il faudra faire équipe commune pour surmonter les difficultés à venir.

Nicolas THOUVENIN précise aussi que la traduction de la Convention citoyenne sur le climat par la DGALN n'est pas complète.

Vincent SAINT-AUBIN salue la qualité du plan de relance publié par l'UNAM.

Régis RIOTON craint que l'on ne puisse pas encore mesurer l'impact réel de la crise sanitaire et ses effets sur les élections municipales. La commande publique est longue à démarrer compte tenu des baisses de dépenses périphériques. Il y a une inquiétude pour 2021.

Laurence MALDONADO indique que, du point de vue des collectivités, l'impact de la crise sanitaire commence à être ressenti dans les territoires. Il se traduit par d'importantes réductions des budgets. La commande publique va être réduite, mais l'objectif reste de faire tourner l'entreprise locale, sortir un minimum de chantiers pour permettre à l'économie de redémarrer.

Blanche GOMEZ, en attendant la relance de l'activité, indique que la nomination de Barbara POMPILI pour le portefeuille la transition écologique est un signal positif. On est tous conscients que verdir une image c'est facile, mais on attend la traduction concrète (budgets, actions). La prise conscience doit être collective et pas que dans les médias.

Robin CHALOT, pour ce qui concerne les bureaux d'études, constate également que la commande publique est en baisse et il rejoint les autres intervenants sur l'attente de la reprise. L'AFIE a fait un appel à témoignages concernant le travail de terrain pendant la crise sanitaire et globalement les retours ont été positifs, les membres de la profession ayant pu continuer leurs travaux.

Xavier PRIGENT évoque un blocage total du marché privé, qui n'a fonctionné que grâce à son inertie. En revanche, la reprise a été plus haute que ce qu'on aurait pu penser – la question est de savoir s'il s'agit d'un simple rattrapage ou d'une trajectoire plus durable. Pour ce qui est de la partie publique, il dresse le même constat : difficulté de la commande publique, impact des élections municipales, ralentissement de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Vincent SAINT-AUBIN se dit surpris par les particuliers qui semblent vouloir faire plus de choses (aménagements, constructions...) – il s'agit d'une dynamique inattendue, mais est-ce qu'elle va durer ?

Laurence MALDONADO constate au sein de l'agglomération de Marne et Gondoire une recrudescence de demandes des particuliers après le confinement (pièces en plus, jardins...). Le volume de demandes d'autorisation est similaire à celui de l'année dernière. Il s'agit aussi d'un territoire particulier, ville nouvelle, ce qui peut expliquer la dynamique de construction.

3. Approbation de la définition commune du cadre de vie

Ovidiu SAND rappelle les différentes étapes parcourues pour aboutir à une définition commune du cadre de vie. La rédaction finale du document a été confiée à l'AFIE et à la FédéSCoT. Un vote électronique a été lancé début mars en vue d'une approbation de la définition à distance, mais celui-ci n'a pas abouti en raison de la crise sanitaire.

Robin CHALOT et Laurence MALDONADO rappellent les points essentiels de la définition. Un temps de relecture est donné aux membres.

La définition commune du cadre de vie est approuvée à l'unanimité.

4. Echanges autour des objectifs de l'ONCV

Ovidiu SAND présente la synthèse des objectifs de l'Observatoire (document en pièce jointe).

Le document est une synthèse des différentes contributions, qui s'articule autour de trois axes principaux :

1. *Placer le citoyen au centre du projet pour mieux comprendre ses attentes en matière de cadre de vie ;*
2. *Construire une réflexion autour du cadre de vie de demain ;*
3. *Promouvoir les bonnes pratiques en matière de cadre de vie.*

Laurence MALDONADO indique qu'il souhaiterait rajouter le mot « contraintes » ou « diverses contraintes » dans la phrase suivante du point 3 :

*La volonté de ses membres est de promouvoir les bonnes pratiques en matière de cadre de vie auprès des acteurs de l'aménagement, mais aussi de susciter l'intérêt du grand public sur l'importance d'assurer une juste adéquation entre les attentes individuelles, les besoins collectifs et les ressources limitées et les **diverses contraintes** - une équation déterminante pour la qualité du cadre de vie.*

Après débats, les membres n'ont pas retenu cette proposition.

Les membres décident que les objectifs de l'Observatoire feront l'objet d'une approbation lors de la prochaine réunion du COPIL à la rentrée.

5. Statuts de l'Observatoire

A la suite de la dernière réunion du Copil au mois de février, l'OGE a travaillé sur le projet de statuts de l'Observatoire. Ovidiu SAND rappelle qu'il y a eu une erreur de pièce jointe, en ce qui concerne le projet des statuts et qu'il convient de tenir compte de la deuxième version adressée dans la matinée, plus aboutie.

Les principaux points du projet des statuts de l'ONCV sont présentés (document en pièce jointe).

Les membres demandent à ce que les différentes catégories de membres prévues dans les statuts soient mieux distinguées et hiérarchisées pour plus de clarté.

L'OGE proposera une nouvelle version du projet de statuts à la prochaine réunion du Copil.

Le débat sur le projet de statuts amène les membres à s'interroger sur le financement de l'Observatoire.

Le coût de production du baromètre et de l'organisation de divers événements devra être couvert par l'Observatoire. Hervé GRÉLARD indique qu'une enquête d'opinion comme celle réalisée au moment du lancement de l'ONCV coûte environ 10 000 € TTC et que les relations privilégiées dont l'OGE dispose avec l'institut OpinionWay permettent d'obtenir des prix avantageux pour ce type de prestation.

Blanche GOMEZ rappelle que l'AFIE a indiqué depuis la création de l'Observatoire qu'ils n'étaient pas en mesure de participer financièrement, mais qu'ils étaient disponibles pour y consacrer du temps.

Hervé GRÉLARD suggère que les membres qui ne pourront pas participer directement au financement de l'ONCV, puisse chercher des partenariats, des financements extérieurs (Banque des Territoires, par exemple). Blanche GOMEZ accueille favorablement cette proposition.

Afin d'avoir plus de souplesse dans le financement des projets, il est évoqué la possibilité d'avoir une cotisation très faible et recourir par la suite à des appels de fonds pour les actions qui seront déterminées par le CA. Le fonctionnement serait similaire à celui du CLIO (Comité de liaison inter-ordres) où l'ordre professionnel qui préside pendant 2 ans assure le secrétariat et, concernant le financement, les cotisations sont faibles (200 €/an) mais, pour chaque projet, le CA délibère sur la base de devis et définit la quote-part de chaque membre fondateur.

Nicolas THOUVENIN précise que l'UNAM a la possibilité de participer financièrement aux projets de l'Observatoire et serait d'accord avec le principe d'exonérer certains membres.

La question du financement sera débattue lors de la prochaine réunion du Copil.

6. Actualité ZAN

Nicolas THOUVENIN présente une synthèse des derniers échanges qui ont eu lieu lors du groupe de travail ministériel sur la sobriété foncière (anciennement ZAN). Il indique que le groupe de travail aboutit à une définition de l'artificialisation et intègre dans ses réflexions et propositions les retours de la Convention citoyenne pour le climat. Un projet de loi devrait voir le jour à la rentrée. La DGALN se veut plus constructive.

En outre, l'UNAM a eu des échanges avec Denis DESSUS du CNOA pour faire converger leurs propositions à la rentrée.

Blanche GOMEZ indique avoir été informée du projet de loi et de la feuille de route ZAN proposée par la DGALN (l'observatoire de l'artificialisation, trajectoire fixée, ERC, inventaire des friches...).

Parmi les membres présents, l'UNAM, l'OGÉ, le CNOA et des membres de l'AFIE participent au groupe de travail ministériel sur la sobriété foncière.

7. Mise en place du baromètre du cadre de vie et organisation d'un évènement au 2^e semestre

En ce qui concerne le baromètre, Herve GRÉLARD rappelle les échanges qui ont eu lieu autour de sa mise en place – il s'agirait d'un baromètre annuel comportant deux volets de questions : des questions générales et récurrentes, d'une part, et des questions sur des sujets d'actualité, d'autre part. Il est souhaité que Bruno JEANBART puisse accompagner la mise en place de ce baromètre et un rendez-vous était prévu avec lui après la validation des objectifs de l'Observatoire.

Hervé GRÉLARD prendra attache avec Bruno JEANBART pour lui demander des pistes de travail.

Pour ce qui est du Salon des Maires, les réservations des salles ne sont pas ouvertes, compte tenu de la situation sanitaire.

8. Date du prochain COPIL

Les membres décident de se réunir le 23 septembre à 14h30 au siège du CNOA (à confirmer par Régis RIOTON).

Pièces jointes :

- Objectifs communs de l'Observatoire (projet)
- Statuts de l'ONCV (projet)